



Halte à la répression anti-syndicale à Melle (79) !

Mobilisons-nous à Montpellier le 14 octobre devant le rectorat !

En raison de leur participation à des rassemblements contre la mise en place des E3C (épreuves anticipées du baccalauréat), quatre de nos collègues de Melle (79, académie de Poitiers) passent en Conseil de discipline les 12, 13, 14 et 16 octobre. Cette convocation relève d'un acharnement anti-syndical particulièrement inéquitable et injuste, qui soulève une indignation unanime au sein de nos organisations syndicales.

La répression ciblée qui s'abat sur nos quatre collègues ne laisse aucun doute sur son objectif : elle vise à intimider plutôt qu'à appliquer la loi, et veut faire un exemple en cherchant à sanctionner quelques militant.e.s. Cette posture ne peut que renforcer notre détermination et notre opposition à cette réforme du lycée et ses modalités d'examen, injustes et inadaptées. Les droits de revendiquer, de se réunir, de manifester ne sont pas négociables et nous réaffirmons notre soutien à ces collègues que l'on tente de faire payer pour les autres.

Nos organisations syndicales exigent l'abandon immédiat des procédures disciplinaires engagées contre nos collègues de Melle et l'arrêt total de la répression anti-syndicale ainsi que des mesures et procédures engagées contre tous les personnels ayant participé à des actions syndicales contre les réformes et le Bac Blanquer, à Melle comme ailleurs. Les structures nationales de nos organisations syndicales se sont adressées au ministre dans ce sens.

Nous affirmons notre soutien au rassemblement organisé à Poitiers le 12 octobre à 13 heures pour la première journée de convocation de nos collègues.

Nous appelons les personnels à se rassembler mercredi 14 octobre, à 14h devant le Rectorat de Montpellier pour réaffirmer cette solidarité avec nos collègues et manifester notre indignation collective face à cette utilisation de l'appareil répressif institutionnel pour faire taire nos revendications et toute opposition à la doctrine gouvernementale, en particulier syndicale.

Nous appelons enfin les personnels à montrer leur solidarité par tous les moyens (prises de positions, motions, campagnes de communication) qui leur sembleront utiles.

Nos organisations syndicales persistent à revendiquer l'abrogation des réformes du baccalauréat, des E3C et du lycée.

Nos organisations syndicales exigent le respect intégral des libertés syndicales.